

Procès-verbal de séance

Date : Lundi 02.05.2022
Heure : 17h00 – 18h30
Lieu : Chemin des Fleurettes 36, 1007 Lausanne

La séance s'est tenue en présentiel et par visio-conférence (Microsoft Team)
Avec nos remerciements à toutes les personnes présentes pour leur participation active.

Thèmes de séance :

1. eCCC.bât ? Faut-il sauver le soldat Ryan ?

Le sujet est présenté par Jean-Michel Ronsse sur base d'un PowerPoint.
Ce document au format "diaporama" est joint à l'envoi du présent PV.

2. Coût global ? Quelle place pour les investisseurs, architectes, économiste EC ?

- contexte historique et normatif
- les diverses approches
- coût-global et FM

Le sujet, traité par Jean-Paul Aubert, outre les points énumérés ci-dessus, aborde le rôle indispensable des classifications nécessaires à l'accomplissement d'un projet (méthode par "éléments", types d'éléments, composants BIM, etc.) et celle de la gestion opérationnelle des coûts (la comptabilité : CFC et plan comptable).

Les documents de support de la présentation au format PDF sont joints au présent PV.

Le coût global, de son concept, de son intérêt, de son utilité, de sa maîtrise, sera abordé de manière plus exhaustive dans une prochaine séance.

Aussi, Jean-Paul Aubert a pris contact avec l'IFMA - l'International Facility Management Association - dans cet objectif pour une séance AEC.SR extraordinaire angendée provisoirement à la rentrée des vacances estivales, soit en septembre ou octobre.

L'IFMA Suisse est la fédération professionnelle d'orientation internationale pour la branche du Facility Management.

Prochaine séance de l'association.

La prochaine séance se tiendra le mardi 7 juin à 17h00 (*le lundi 6 juin étant férié*).

Les sujets traités porteront sur :

Le profil de l'économiste de construction, ses relations avec les architectes, investisseurs et entreprises.

Les objectifs de l'AEC.SR, son rôle pour la région romande dans le contexte Suisse.

La défense de la classification CFC et son importance dans une gestion de projet bien comprise et de l'articulation des méthodes d'économétrie avec la gestion par prestations d'entreprise des projets et la comptabilité de projet.

Il sera également traité du montant de la cotisation annuelle pour les membres AEC.SR. Il est proposé en préalable par le comité un montant de l'ordre de 100 CHF.



Ch. des Fleurettes 36
1007 Lausanne
<https://aec-sr.ch/>

Documents joints :

- Diaporama ppsx AEC.SR : *Faut-il sauver le soldat Ryan*
- Document AEC.SR coût du cycle de vie : *LCC_Cout global AEC*
- Document AEC.SR classification eCCC.bât : *Classifications_eCCC_etc*
- Document IFMA détermination coût LCC : *Ermittlung der Lebenszykluskosten*

Bussigny, le 04.05.2022, par Firdez Mirtezani.